

## SCHEDULE

**FORM A**  
**(Section 6)**

Petition for the formation of "The (giving distinguishing name) Women's Institute".

We, the undersigned, being desirous of securing the establishment of a women's institute, under the name of (here give name of proposed society), hereby subscribe the sums set opposite our respective names, and promise to continue to pay to the secretary-treasurer of the institute, so long as we remain members of it, not less than 50¢ cents annually; and we further promise to conform to the by-laws and other regulations of the institute. The area from within which our members will be obtained is defined as follows:

I, [REDACTED], secretary-treasurer, pro tem of the proposed women's institute referred to in the annexed petition, do solemnly declare that I have received the sums mentioned in the petition, amounting in the aggregate to [REDACTED] dollars [REDACTED] cents (\$ [REDACTED]), and I make this solemn declaration conscientiously believing it to be true, and knowing that it is of the same force and effect as if made under oath, and by virtue of the *Canada Evidence Act*.

Secretary-Treasurer pro tem.

A Justice of the Peace, or Notary Public, or a Commissioner for Oaths, etc.

## ANNEXE

### FORMULE A (Article 6)

Requête pour la formation de « L'association de femmes (nom distinct) ».

Nous, les soussignées, étant désireuses d'établir une association de femmes sous le nom de (nom de l'association projetée), souscrivons par les présentes les sommes indiquées en regard de nos noms respectifs, et promettons de continuer à verser annuellement à la secrétaire-trésorière de l'association, tant que nous en demeurerons membres, au moins 50 ¢. Nous promettons également de nous conformer aux règlements administratifs et autres règlements de l'association. La région d'où seront obtenus les membres se délimite comme suit :

Je, soussignée , secrétaire-trésorière provisoire de l'association de femmes projetée que vise la requête ci-jointe, déclare solennellement avoir reçu les sommes mentionnées dans cette requête, s'élevant globalement à \$ et ¢ ( \$), et je fais la présente déclaration en la croyant vraie en mon âme et conscience, et sachant qu'elle a le même effet et la même force que si elle était faite sous serment en vertu de la *Loi sur la preuve au Canada*.

Secrétaire-trésorière provisoire

Assermentée devant moi à ce jour d 19 .

Juge de paix, notaire public ou commissaire à l'assernmentation, etc.